



LIMOGES METROPOLE
EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 FEVRIER 2025

Les deux mille vingt-cinq le mercredi de neuf heures à dix heures, de conseil communautaire de L'Agence Métropolitaine Agglomération bordelaise du 12 février 2025, par le Président, s'est tenu en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de L'Agence, sous la présidence de Guilhem DURON, Président.
Émile RAMETEAU, Vice-Présidente, désignée au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Chavert, presenta:

[illegible]

Asserito secondo area di appartenenza del povero:

Nouveaux mariages ou délégation de pouvoirs.
 M. Gilles BÉDOUT donne pouvoir à M. Pascal THÉLIER
 M. Fabien DOUCET donne pouvoir à Mme Isabelle NÉBESSE CHAGLARD
 Mme Sarah DENIS donne pouvoir à M. Guillaume GUICHEN
 M. Vincent LEONIE donne pouvoir à M. Vincent REY
 M. Vincent BROUSSIE donne pouvoir à Mme Sarah RFFAGU
 M. Jeremy ELZED donne pouvoir à M. Thierry HÉDUL
 Mme Isabelle HIGURY donne pouvoir à Mme Patricia VILLARD
 Mme Nadia KATZ donne pouvoir à M. Jamal TATINE
 Mme Frédérique ZATTE donne pouvoir à Mme Sarah TROUSSIER

Abstract

L'ORDRE DU JOUR EST

Approbation de la rétrocession de fonciers par l'Établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPFNA) à l'Colbauc87 et de la participation financière de Limoges Métropole à la création de logements sociaux par ce bailleur social au Palais-sur-Vienne, Impasse Dupuytren

NP 11.4

DÉLIBÉRATION

Approbation de la rétrocession de fonciers par l'EPFNA à l'Odhac87 et de la participation financière de Limoges Métropole à la création de logements sociaux au Palais-sur-Vienne, impasse Dupuytren

1 DOCUMENT - Publié le 26 Février 2025

Délégation du 19 février 2025



11_4.pdf
(.pdf, 627,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER